

**28.—Opérations combinées de la caisse d'épargne postale et celle du gouvernement,
31 mars 1927-32.**

Nomenclature.	1927.	1928.	1929.	1930.	1931.	1932.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts.....	4,117,623	4,084,555	2,910,147	2,746,050	2,535,563	3,582,988
Intérêts.....	928,822	908,608	842,025	784,582	732,733	706,270
Dépôts et intérêts.....	5,046,445	4,993,163	3,752,172	3,530,632	3,268,296	4,289,258
Retraits.....	5,959,275	6,449,036	4,519,507	5,820,366	4,604,105	5,119,808
Au crédit des déposants.....	31,922,281	31,104,015	28,375,770	26,086,036	24,750,227	23,919,677

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et Alberta. Quant au Manitoba un système de caisses d'épargne provinciales a fonctionné de 1924 à 1932, année qu'il fut aboli, et que les dépôts furent transférés aux banques à charte.

Ontario.—A la session de 1921, le gouvernement d'Ontario créa un système de caisses d'épargne et en mars 1922 les premières succursales furent inaugurées. Les fonds provenant de cette source sont presque exclusivement utilisés en prêts agricoles, en vertu de la loi du développement agricole. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 3 p.c. par année, calculé tous les six mois. Tous ces dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 octobre 1932, leur total était de \$23,709,820 et le nombre de déposants à cette date dépassait 90,000. Par toute la province, on compte dix-sept succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne portant intérêt à 4 p.c. ainsi que des certificats aux échéances d'un, deux et trois ans en coupures de \$25 et plus portant intérêt à 5 p.c. Les émissions globales effectuées au 30 septembre 1932 se chiffrent par \$8,579,917, dont \$8,029,651 en certificats à vue et \$550,266 en certificats à terme.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1932 un capital versé de \$2,000,000, des dépôts d'épargne au montant de \$54,311,409 et un passif total de \$56,307,239. L'actif s'élevait à \$60,907,618, comprenant au delà de \$44,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1932 des dépôts de \$12,399,452, un capital versé de \$1,000,000 et un actif global de \$16,207,494.

Les caisses populaires de Québec (dont 174 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1931) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1931, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$7,436,861, tandis que le montant global des prêts était de \$9,762,339. Les prêts consentis en 1931 sont au nombre de 16,203 représentant une somme de \$2,998,046. Les profits réalisés s'élèvent à \$594,235.